

SITUATIONS TRAUMATISANTES

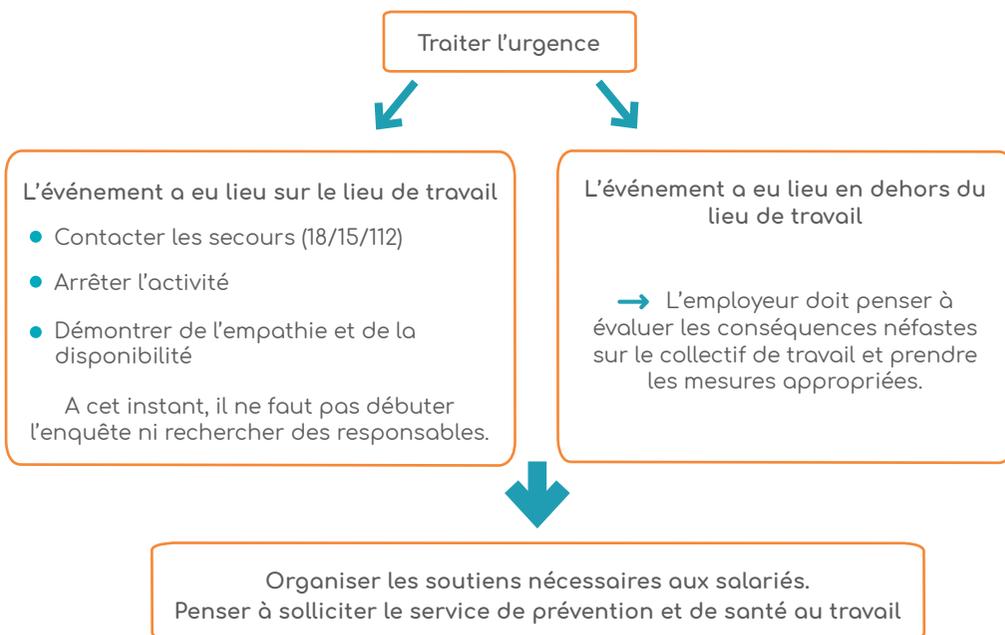


Vous devez gérer une situation traumatisante au sein de votre entreprise, OPSAT est à vos côtés et vous accompagne.

• Qu'entend-on par événements traumatisants ?

- Qu'ils soient de nature professionnelle ou personnelle, des événements traumatisants peuvent avoir un impact sur la santé mentale de vos collaborateurs.
- Brusques, soudains, violents,... ces événements se produisent tous de façon inattendue et peuvent provoquer des réactions post-traumatiques.
- De tels événements peuvent être générateurs de souffrances qui fragilisent la personne, les équipes et l'entreprise elle-même.

• Comment réagir après la survenue de ce type d'événement ?



PRISE EN CHARGE ET ACCOMPAGNEMENT PAR L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE OPSAT

- ① Prendre contact avec votre équipe pluridisciplinaire
 - ② En lien avec vous, l'équipe pluridisciplinaire évaluera la situation afin de vous proposer le meilleur accompagnement* :
- Suivi individuel des salariés demandeurs
 - Débriefing collectif rapide (J+1 à J+10)
 - Accompagnement temps long

Nous déciderons ensemble des actions à mener à chaud (prise en charge des salariés) puis à froid (définition d'actions de prévention primaire).

** Pour garantir une bonne prise en charge des victimes : identifier une personne relais (Directeur, DRH, etc.) en contact direct avec OPSAT.*



POUR ALLER PLUS LOIN : LES CELLULES D'URGENCE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE (CUMP)

Lorsque survient un événement psycho-traumatisant dans votre entreprise, l'intervention rapide de médecins psychiatres, de psychologues et d'infirmiers préalablement formés et intégrés aux unités d'aide médicale urgente doit garantir une prise en charge immédiate et post-immédiate satisfaisante des victimes et permettre d'éviter l'installation des troubles de stress post-traumatique.

Dans les vingt-quatre premières heures de l'événement, cette prise en charge médicale spécialisée est indispensable pour aider la victime à penser de nouveaux repères.

Il existe une CUMP par département, rattachée au SAMU et joignable via le 15 (depuis un téléphone fixe) ou le 112 (depuis un téléphone portable). Cette cellule est déclenchée directement par le SAMU qui évalue le besoin.